



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service



ANNONCE DE BOURSE DE RECHERCHE 2022

DANS LE:

Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique" (NELGA)

Objectifs du programme

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) est financé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), à la demande du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), pour organiser des mesures de soutien à le "Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique (NELGA)".

NELGA est un partenariat de plus de 50 universités et institutions de recherche africaines de premier plan qui ont fait leurs preuves en matière d'éducation, de formation et de recherche sur la gouvernance foncière.

Les objectifs de NELGA sont les suivants:

- Améliorer les possibilités de formation et les programmes d'études sur la gouvernance foncière en Afrique;
- Promouvoir la recherche sur la politique foncière axée sur la demande;
- Mettre en relation les universitaires et les chercheurs à travers l'Afrique;
- Créer des données et des informations pour le suivi et l'évaluation des réformes de la politique foncière;
- Renforcer les liens entre les politiques et la recherche.

Le DAAD offre des bourses de recherche pour des séjours de recherche ou des études sur le terrain.

Candidats éligibles

Nous invitons les membres du personnel ou les étudiants des institutions partenaires de NELGA ayant une formation en gouvernance foncière ou dans un domaine connexe à demander un financement pour les **bourses de recherche de NELGA**.

Les candidats doivent

- avoir obtenu au moins un premier diplôme universitaire (premier cycle) dans un établissement d'enseignement supérieur d'État ou reconnu par l'État;
- être inscrits ou faire partie du personnel d'une des universités partenaires de NELGA ou d'un établissement associé;
- retourner à leurs études/à leur lieu d'affectation à la fin de la bourse;
- être ressortissants d'un pays africain;
- obtenir un congé de leur établissement d'origine pour effectuer une étude sur le terrain.

Les femmes et les candidats issus de régions ou de groupes moins privilégiés sont particulièrement encouragés à poser leur candidature.

Les domaines éligibles

Les candidats doivent avoir une formation en gouvernance/ gestion des terres ou dans un domaine connexe (par exemple, administration des terres, économie foncière, planification urbaine et régionale, géomatique).

Les propositions couvrant les questions transversales suivantes feront l'objet d'une attention particulière :

- **Les droits fonciers des femmes**
- **Terre et transparence**
- **Liens entre zones urbaines et rurales**

Lieu d'occupation

Les bourses sont valables sur le terrain, dans un établissement d'enseignement supérieur d'État ou reconnu par l'État ou dans un institut de recherche non universitaire de n'importe quel pays africain. **La bourse n'apporte pas de soutien financier à la recherche dans l'établissement d'origine du candidat.**

Durée

Les bourses sont valables pour une période d'un à trois mois, selon le projet en question et le calendrier du candidat. Seuls les mois entiers sont finançables. La bourse n'est pas renouvelable.

Valeur

La bourse consiste en:

- une allocation de voyage forfaitaire : 280 euros pour le pays, 430 euros pour les pays voisins, 630 euros pour la région, 980 euros pour l'extérieur de la région;
- une allocation de recherche mensuelle de 460 euros.

Conditions générales

La bourse ne couvre pas les frais de subsistance. Un mois après la fin de la bourse, le boursier doit fournir un rapport détaillé sur la mise en œuvre de la recherche et ses résultats. La bourse n'est pas renouvelable. Le financement n'est éligible qu'une fois par an, par sujet et par étape éducative.

Procédure de candidature

Les candidats seront tenus de le faire:

1. **s'inscrire** en ligne via le portail du DAAD (s'il n'est pas déjà enregistré): <https://portal.daad.de/>
2. **postulez** en ligne sous le lien suivant: [Cliquez ici](#)

Pour toute question technique concernant le Portail du DAAD, veuillez-vous adresser à portal@daad.de.

Documents à soumettre

- Formulaire de demande du DAAD, dûment rempli (disponible dans le portail du DAAD);
- Curriculum Vitae, y compris une liste des publications (le cas échéant);
- une description détaillée de la proposition de recherche et une description des travaux de recherche antérieurs (max. 10 pages);
- le calendrier hebdomadaire des travaux de recherche prévus;

- une lettre confirmant la supervision par un conseiller universitaire de l'institut d'accueil, qui se réfère à la proposition du candidat et confirme que l'institut d'accueil fournira un lieu de travail (ne s'applique pas aux études sur le terrain);
- des copies des diplômes/certificats universitaires et des relevés de notes de tous les examens universitaires annuels (y compris une explication du système de notation);
- une référence récente d'un professeur d'université qui fournit des informations sur les qualifications du candidat.

Deadlines

Les délais suivants s'appliquent chaque année:

Deadline	Début de la bourse chaque année
28 février	à partir du 1 ^{er} juin/juillet/août
31 mai	à partir du 1 ^{er} septembre/octobre/novembre
31 août	à partir du 1 ^{er} décembre/janvier/février
31 décembre	à partir du 1 ^{er} mars/avril/mai

Critères de sélection

Les critères de sélection les plus importants sont

- un projet de recherche convaincant et bien planifié;
- les résultats universitaires.

Tout document supplémentaire attestant de la pertinence académique de la proposition de recherche ou fournissant des informations sur les activités extrascolaires pertinentes du candidat sera également pris en compte dans l'évaluation.

Contacts

Pour toute question concernant la **procédure de candidature**, veuillez contacter

- Mme Jana Boemer (boemer@daad.de)

Pour toute question concernant le **NELGA**, veuillez contacter

- M. Roland Hubner (roland.hubner@giz.de)